

Poly Pratique

un magazine destiné à faciliter les démarches au quotidien.



Acheter un logement, organiser son hospitalisation, faire face à une baisse de revenus ou choisir une complémentaire santé... Autant de démarches laborieuses, qui plus est lorsqu'on souffre d'une maladie chronique comme la polyarthrite rhumatoïde. Par ailleurs, la crise sanitaire actuelle complexifie encore un peu plus certaines situations, mais aussi l'accès à l'information et aux différentes démarches... Pour ne pas laisser les malades et leurs proches démunis face à leurs droits, l'Association Française des Polyarthritiques et des rhumatismes inflammatoires chroniques (AFP^{ric}), avec le soutien de MSD France, a édité le magazine gratuit* Poly Pratique : une source d'informations utiles et concrètes pour accompagner les malades dans leurs démarches du quotidien et dans la réalisation de leurs projets de vie !

Des malades souvent démunis face à leurs droits

En 2019, l'AFP^{ric}, avec le soutien du Fond national de la démocratie sanitaire, a mené une enquête en ligne sur le renoncement aux soins et le non-recours aux droits auprès de 1 277 de ses membres. Le constat est édifiant : seulement 13 % des répondants ont déclaré se sentir à l'aise face à leurs droits et 27 % ont avoué se sentir tout à fait démunis. Les raisons ? Une législation complexe, des prestations parfois ignorées, des dossiers difficiles à constituer... 38 % ont rencontré des difficultés pour bénéficier de certaines aides sociales et parmi eux, 78 % ont renoncé.⁽¹⁾

Des informations concrètes et utiles

Pour que le renoncement ne soit plus une option, l'AFP^{ric} a compilé, dans le magazine *Poly Pratique*, toutes les informations indispensables à connaître lorsqu'un malade souhaite souscrire une complémentaire santé, contracter un prêt immobilier, faire appel à un service d'aide à domicile, et bien d'autres encore... Quels dispositifs existent ? Qui peut en bénéficier ? Quelles démarches effectuer ? Auprès de quels organismes obtenir de l'aide ? Des réponses pratiques, concrètes et adaptées à tous !

Le service Entr'Aide, pour un accompagnement personnalisé

En parallèle, parce que chaque situation est unique, mais aussi parce qu'en France 1 personne sur 6 n'utilise pas Internet et que plus d'1 usager sur 3 manque de compétences numériques de base⁽²⁾, l'équipe du service Entr'Aide de l'AFP^{ric}, composée d'un assistant social, d'une avocate et de patients-experts, est disponible pour compléter les informations fournies dans *Poly Pratique* et pour accompagner les personnes qui en ont besoin.

Le service Entr'Aide est joignable toute l'année au 01 400 30 200 ou par mail à entraide@afpric.org.



⁽¹⁾ Enquête AFP^{ric} sur le renoncement aux soins et le non-recours aux droits menée du 14/11 au 01/12/19 auprès de personnes souffrant d'un rhumatisme inflammatoire chronique

⁽²⁾ INSEE Première – N°1780 – Octobre 2019 – p1

* Magazine gratuit, participation aux frais d'envoi de 4 € à adresser par chèque à AFP^{ric} – 9, rue de Nemours – 75011 Paris